

**COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
VILLE DE SAGUENAY**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
AGRICOLE DE VILLE DE SAGUENAY TENUE LE 24 MARS 2003 À 19 H 00

**POSITION DU CCA SUR LE MÉMOIRE DÉPOSÉ À LA CONSULTATION
PUBLIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION
PORCINE AU QUÉBEC**

VS-CCA-2003-12

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay déposera un mémoire lors des audiences publiques sur le développement durable de la production porcine au Québec;

CONSIDÉRANT que les orientations et recommandations énoncées dans le mémoire correspondent, sauf quelques réserves, aux discussions engagées avec les membres du Comité consultatif agricole de Saguenay ;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER, de façon générale, le mémoire qui sera présenté par la Ville de Saguenay lors des consultations publiques sur le développement durable de la production porcine au Québec mais avec les réserves suivantes:

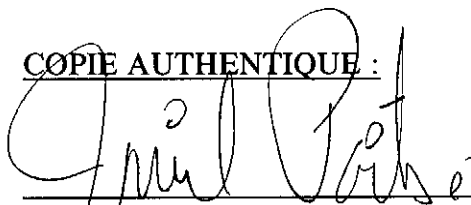
- Comme le contrôle des odeurs aura un impact financier considérable pour les agriculteurs qui risque d'amener des inconvénients importants, il est essentiel d'obtenir un support financier de la part des gouvernements supérieurs pour rencontrer les objectifs visés.
- Que soit effectuée une analyse plus poussée sur l'étendu des exploitations visées compte tenu que la proposition touche aussi les lisiers de bovins et que dans le domaine, la technique n'est pas encore au point.
- Comme les techniques sont encore à améliorer dans le domaine et compte tenu que l'on ne connaît pas l'impact véritable par rapport aux distances qui seront augmentées, il faudra procéder à des analyses plus poussées pour vérifier si ces nouvelles distances rencontreront les objectifs en terme d'odeurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(SIGNÉ) : Jean-Marie Beaulieu, président

Daniel Poitras, secrétaire

COPIE AUTHENTIQUE :



Secrétaire
Ville de Saguenay, le 26 mars 2003

179
MEMO197.2
Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec

621-1-12-007